

« Mixité sociale, mixité scolaire

Quelles luttes mener à Paris ? »

Cette année scolaire 2016-2017, le rectorat et le département de Paris ont mis en place pour la rentrée scolaire prochaine trois secteurs multi-collèges, pour l'essentiel dans des quartiers populaires. Ces décisions sont motivées par la recherche d'une « mixité sociale » qui serait soi-disant plus favorable aux classes populaires...

Dès l'annonce de ce projet, sont apparues de nombreuses critiques. D'une part du côté des réactionnaires voyant là un projet menaçant l'entre-soi dans les milieux favorisés. D'autre part du côté de celles et ceux qui considèrent que sa mise en œuvre n'est pas une solution et dégrade les conditions de travail des personnels.

C'est pourquoi SUD Éducation Paris propose une formation syndicale sur la mixité sociale et la mixité scolaire qui entend faire émerger un regard critique sur leurs usages par le rectorat et la ville de Paris. Ce regard critique sera notamment étayé par la notion de gentrification, processus d'embourgeoisement des quartiers populaires, à l'œuvre dans l'habitat, l'espace public et les commerces, qui modifie la division sociale de la ville, reléguant les classes populaires toujours plus loin des centres-villes.

Ce stage entend aussi être un espace d'échange entre collègues pour analyser ces situations et leurs conséquences dans les établissements, tout en pensant les luttes à mener dans ce cadre.

Pour participer à ce stage ouvert à toutes les catégories de personnels des établissements scolaires :

- *Utiliser, pour celles & ceux qui bossent ce jour, son droit individuel à participer, 12 jours par an, à des stages de formation syndicale en déposant avant le mardi 16 mai auprès de sa hiérarchie sa demande de congé de formation syndicale suivant le modèle ci-dessous et*
- *S'inscrire auprès du syndicat à l'adresse suivante : sudeducation75@wanadoo.fr*

Dates & heures du stage :

Vendredi 16 juin de 9 h 30 à 17 h, de droit sur temps de travail

Date limite de demande de congé :

Mardi 16 mai 2017

Lieu du stage :

Local de SUD Éducation Paris
30 bis rue des boulets 75011 Paris

Programme du stage :

✓ **de 9 h 30 à 12 h : État des lieux de la situation sociale des différents quartiers parisiens**

Présentation par *Anne Clerval*, géographe, des phénomènes de gentrification dans les quartiers populaires et de l'utilisation de la mixité sociale par la mairie de Paris en termes de politiques urbaines — discussion.

✓ **de 13 h 30 à 15 h 30 : Présentation des conséquences de la gentrification dans les établissements scolaires**

Présentation par des camarades d'évolutions concrètes constatées dans quelques collèges de Paris — discussion.

✓ Pause

✓ **de 15 h 45 à 17 h : Réflexion sur les enjeux de lutte pour l'action éducative et l'action militante**

Discussion sur les luttes à mener (mixité sociale, secteurs multi-collèges...)

Prénom, NOM, fonction, affectation

M. le recteur,

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation syndicale qui se déroulera le vendredi 16 juin, au 30bis rue des boulets 75011 Paris. Ce stage est déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

s/c du chef d'établissement

Paris, le

Signature :